

PLAN LOCAL D'URBANISME DE GIVRAINES



Pièce n° 4 : Orientations d'Aménagement et de Programmation

Sommaire

BOURG DE GIVRAINES - ZONES 1AU SUD OUEST.....	3
BOURG DE GIVRAINES - ZONE 1AU NORD.....	4
INTVILLIERS - ZONE 1AU	5

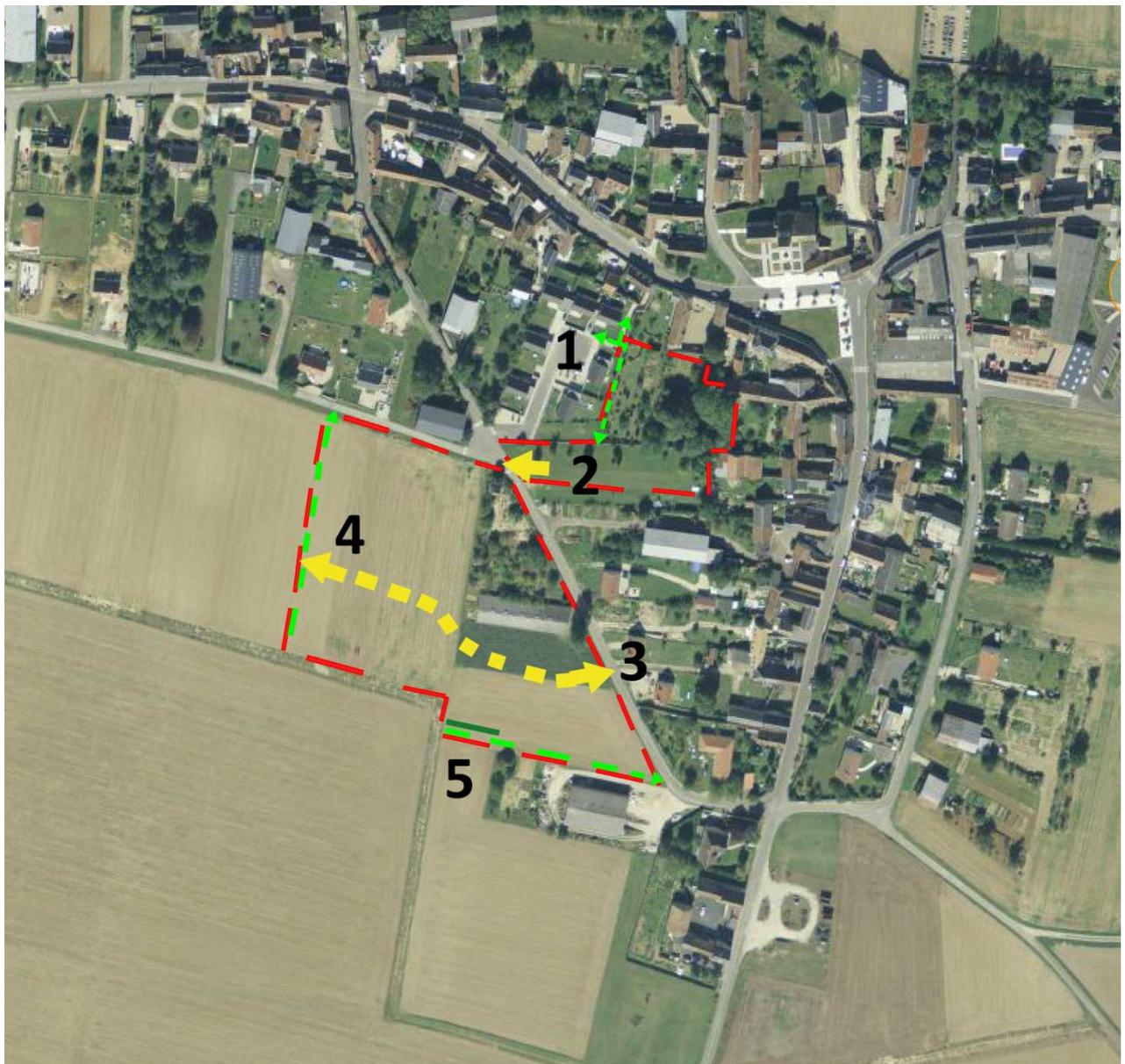
Bourg de Givraines - zones 1AU Sud Ouest

Secteur nord :

- 1 - Principe d'un cheminement piéton permettant de rejoindre le lotissement contiguë et la rue d'Yèvre.
- 2 - Débouché sur la rue des Haies.

Secteur sud :

- 3 - Principe d'un débouché sur la rue des Haies avec un positionnement d'environ 1/3 – 2/3.
- 4 - Continuité de la desserte vers l'ouest de manière à préserver les possibilités ultérieures d'urbanisation.
- 5 - Itinéraire piéton permettant de relier les deux rues. Une haie sera créée le long du tronçon sud.
- 6 - Une attention particulière sera apportée à la qualité de l'insertion paysagère le long de la rue des Haies.



Photographie aérienne : Géoportail

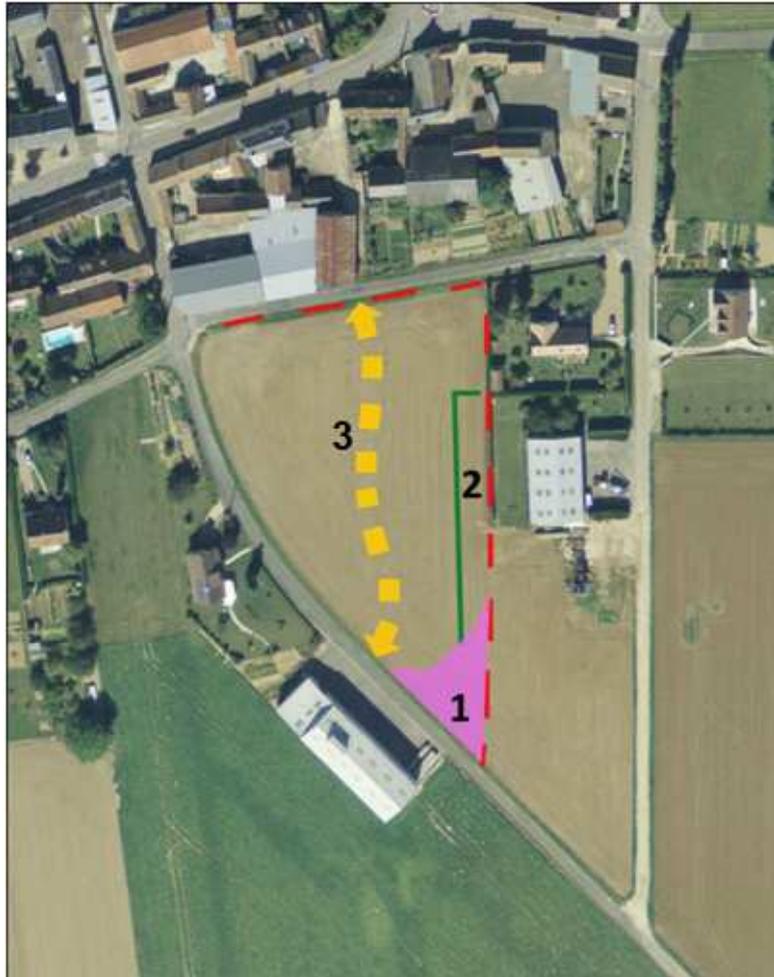
Bourg de Givraines - zone 1AU Nord



Photographie aérienne : Géoportail

1-2 - Principe d'accès et de continuité de la desserte sur l'arrière de manière à préserver les possibilités ultérieures d'urbanisation et à offrir une possibilité d'accès pédestre vers la vallée d'Or.

Intvilliers - zone 1AU



Photographie aérienne : Géoportail

- 1** - Entrée du hameau, secteur d'aménagement paysager.
- 2** - Zone de retrait des habitations par rapport aux limites de l'exploitation agricole (10m).
- 3** - Principe d'une voirie de liaison.
- 4** - Gestion douce des eaux de ruissellement (noues) avec, si besoin, un bassin tampon.